



Hôtellerie de plein air
Hôtellerie restauration
Grande distribution



Sur site
Inter-entreprises



Les AFP sont
comprises dans
l'adhésion au
SPST 19-24
(pas de surcoût).

Inscriptions / Informations

Service Prévention Santé Travail Corrèze - Dordogne

 05.55.18.20.55

 contact.afp@spst19-24.org

Le Service de Prévention et de Santé au Travail conseille et accompagne
140 000 dirigeants et salariés en Corrèze et Dordogne
travaillant dans
des organisations privées et publiques.

Le SPST 19-24 est géré par un Conseil d'Administration paritaire
entre les organisations patronales et les organisations salariales
des deux départements.

 9 Rue Louis Taurisson - 19100 Brive

 05.55.18.20.55

 185 Route de Lyon - 24000 Périgueux

 05.53.45.45.00

Membre du réseau

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

www.spst19-24.org

Suivez-nous



Service
**Prévention
Santé
Travail**
CORRÈZE - DORDOGNE

Actions
de Formation
& de Prévention
pour vos saisonniers

Engagez
vos saisonniers
dans une démarche
de prévention



Sur site
Un gain de temps pour vous
et vos équipes !

Prévenir & engager

- ▶ Les accidents du travail

Avantages



- Vos salariés ne se déplacent pas
- Vous gagnez du temps
- L'AFP remplace la visite d'embauche (Décret 4625-22 du Code du Travail - cf. tableau des bénéficiaires)
- Les sessions sont dispensées par des professionnels de la Prévention

Objectif

Pour vos saisonniers



- Etre acteurs de leur santé et sécurité dans leur environnement de travail

Matériel requis *(prévu par vos soins)*



- Une salle dédiée, calme
- Autant de sièges que de participants
- 1 table
- 1 écran de projection (+ câble HDMI) ou un mur libre
- 1 prise électrique



Bénéficiaires

- ▶ Hôtellerie de plein air
- ▶ Hôtellerie - restauration
- ▶ Grande distribution

Durée contrat	Risques particuliers	Suivi
+ de 45 jours	Avec risque particulier (art R. 4624-23)	Examen médical d'embauche
+ de 45 jours	Sans risque particulier	AFP tous les 2 ans
- de 45 jours	Avec ou Sans risque particulier	AFP tous les 2 ans

Déroulé



- 1h30 de sensibilisation interactive



- de 8 à 12 personnes

Penser à saisir
« Contrat saisonnier »
sur le portail adhérent du SPST 19-24



Scannez le QR code pour demander vos AFP